

ENQUÊTE JEUNES DIPLÔMÉS 2018 - PROMOTION 2016 : UNE ATTRACTIVITÉ TOUJOURS SOUTENUE AUPRES DES EMPLOYEURS

Dix-huit mois après la fin de leurs études en Juin 2016, les diplômés de Sciences Po décident très largement d'intégrer le marché du travail et ils sont toujours aussi nombreux à trouver leur premier emploi à des niveaux de salaires très satisfaisants. Le taux d'insertion global de 96 % confirme l'attractivité de la formation auprès des employeurs.

81,3 % des diplômés ont décidé d'entrer dans la vie professionnelle (76 % en 2016)

90,7 % sont en activité (91 % en 2016)

83,7 % ont trouvé leur premier emploi moins de six mois après la sortie de Sciences Po (88 % en 2016)

68,7 % des diplômés en emploi travaillent dans le secteur privé (71 % en 2016)

34 % travaillent hors de France (35 % en 2016)

La rémunération brute annuelle moyenne (hors primes) s'élève à 37 K€ (stable par rapport à 2016)

L'édition 2018 de l'enquête d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de Sciences Po, qui porte sur la situation des diplômés de la promotion 2016 dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme, a été réalisée sous la supervision scientifique de Roberto Galbiati (Professeur en économie à Sciences Po et au CNRS) et du savoir-faire du Centre de Données Socio-Politiques (CDSP).

La participation de la promotion représente 1 591 diplômés, soit un taux de réponse de 76 %.

Un taux d'insertion professionnelle en croissance

Au total, 81,3 % des répondants ont décidé d'entrer dans la vie professionnelle. Ce chiffre est supérieur à celui de la promotion précédente (76 %), ce qui peut s'expliquer par le fait que l'enquête a été réalisée 18 mois après la diplomation et non 12 mois après comme l'an dernier. 15,9 % des diplômés poursuivent des études universitaires (21 % en 2016) et 2,9 % préparent un concours par eux-mêmes ou sont en année sabbatique (3 % en 2016).

Parmi les étudiants ayant décidé d'entrer dans la vie professionnelle, 90,7 % sont en activité (91 % en 2016). 7,6 % sont à la recherche d'un emploi (8,8 % en 2016).

Il faut noter que 59,67 % des répondants se déclarant à la recherche d'emploi ont déjà occupé un premier emploi depuis leur sortie de Sciences Po, ce qui porte le taux d'insertion à **96 %**.

Les délais d'accès à l'emploi restent rapides : 84 % des diplômés ont trouvé un emploi en moins de 6 mois (88 % en 2016) et plus de 39 % des diplômés en emploi ont trouvé leur premier emploi avant la diplomation (chiffre stable par rapport à 2016).

La part des emplois stables (CDI, Fonctionnaire ou Agent contractuel du service public) augmente par rapport aux promotions précédentes, passant d'environ 65 % à 72 %. De la même façon, la part des CDD diminue passe d'environ 20 % à 12 %.¹

Légère augmentation du niveau des rémunérations

La rémunération brute annuelle moyenne hors primes augmente légèrement, passant de 36 560 € à 37 164 € par rapport à la promotion 2015. La rémunération moyenne est plus élevée à l'étranger qu'en France.

Des emplois toujours très variés

Dans l'ensemble, la répartition des emplois par secteurs d'activité évolue peu. 69 % des diplômés en emploi travaillent dans le secteur privé (contre 71 % en 2016) ; 22 % dans le secteur public (21 % en 2016) et 9 % dans une organisation internationale (contre 8 % en 2016).

La promotion 2016 a une nouvelle fois confirmé les nombreux débouchés reflétant l'ambition de diversité portée par Sciences Po à travers ses 7 écoles professionnelles de 2ème cycle. Les fonctions exercées sont représentées par les secteurs tels que l'Audit/Conseil, l'Administration publique, la Banque/Finance/Assurance, Industrie/Énergie/Transport, le Marketing/Communication, les ONG/Associations, les Organisations internationales, Edition/Journalisme, l'Education/Recherche, Aménagement/Urbanisme, Commerce/Distribution, Culture/Cinéma, Juridique ... L'enquête ajoute cette année le secteur Technologie, Data, Informatique qui emploie 3.1 % des diplômés.

Plus d'un tiers des emplois hors de France

34 % des répondants déclarent travailler hors de France. Ils se répartissent dans 76 pays. Cette forte internationalisation découle en partie d'étudiants internationaux retournant dans leur pays d'origine, mais aussi des étudiants français qui sont 22,7 % à trouver un premier emploi à l'international.

¹ Cet embellissement des conditions professionnelles des diplômés peut être en partie attribué à la date tardive de l'enquête. Il peut indiquer que beaucoup d'étudiants parviennent à convertir rapidement leurs emplois précaires en emplois stables après un an d'activité professionnelle.

Inégalités femmes-hommes

Les différences en termes de rythme et de qualité d'insertion professionnelle entre les étudiantes et les étudiants sont plutôt faibles. Les étudiantes ont tendance à légèrement moins poursuivre leurs études et cela se traduit par un taux d'emploi plus élevé (61 % contre 59 % pour les hommes) mais aussi un taux de recherche d'emploi plus élevé (9 % contre 6 %). Les délais d'accès à l'emploi sont très similaires entre les deux sexes.

Ces différences plutôt faibles cachent des écarts de rémunération. La rémunération brute annuelle des étudiantes est 15.6 % moins élevée en moyenne que celle des étudiants (écart similaire lorsque l'on ajoute les primes). Ces écarts peuvent s'expliquer par des choix différents de choix de formation et de secteur d'activité. On peut ainsi observer que 12.6 % des hommes ayant répondu à l'enquête ont suivi un des masters de l'École du management et de l'innovation en Management, Organisation ou Finance et 37.5 % sont diplômés de l'École d'affaires publiques, contre respectivement 10.1 % et 25.2 % des femmes. Les étudiantes optent quant à elles beaucoup plus pour l'École des affaires internationales (environ 30 % d'entre elles contre 18 % pour les hommes). Ces différences académiques se répercutent ensuite sur le choix du secteur d'activité. Les secteurs rémunérateurs de la Banque, Finance, Assurance et de l'Audit, Conseil attirent 12.3 % et 24.3 % des hommes en emploi contre respectivement 6.8 % et 19.4 % des femmes en emploi. Environ 10 % des étudiantes s'orientent vers le secteur des ONG et des associations contre seulement 3.3 % des hommes.

A données constantes sur les choix de l'École, secteur d'activité, type de contrat de travail, secteur (public, privé ou organisation internationale) et région du monde, la rémunération moyenne des femmes est de 9 % inférieure à celle des hommes (hors primes) et 8 % inférieure avec les primes.

L'institution met en œuvre tout au long de l'année un ensemble d'actions dédiées à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes : cycles d'ateliers dédiés à l'égalité femmes-hommes (assertivité/ affirmation de soi, négociation salariale, articulation des temps de vie, prise de parole en public...) créés il y a trois ans, tables rondes, conférences ... Sciences Po a par ailleurs lancé en avril 2018 une chaire sur l'entrepreneuriat féminin, nouvelle chaire de recherche et d'enseignement dont l'objectif est de créer et d'évaluer scientifiquement des interventions visant à réduire les barrières auxquelles les femmes se trouvent confrontées dans leurs carrières.

Étudiants en apprentissage

Les étudiants ayant signé un contrat d'apprentissage ont des différences marquées d'insertion professionnelles par rapport au reste des étudiants. Ils sont plus fréquemment en emploi et poursuivent leurs études deux fois moins souvent que les autres étudiants. Leurs délais d'insertion sont également raccourcis avec plus de 56 % d'entre eux embauchés avant l'obtention de leur diplôme, contre 37 % pour le reste des étudiants. Ils s'orientent majoritairement vers le secteur privé (91 % d'entre eux).

Étudiants en situation de handicap

Les étudiants de Sciences Po en situation de handicap n'ont apparemment pas de difficulté particulière sur le marché du travail. Parmi les 19 étudiants disposant d'une RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) ayant répondu à l'enquête, un seul est en recherche active d'emploi et un autre n'a

pas de situation professionnelle définie. 9 étudiants sont en emploi (dont 7 dans le secteur privé) et 5 sont en poursuite d'études. Ils sont plutôt employés par de grands groupes.

Leurs rémunérations sont similaires (et même supérieures) à celles des autres étudiants avec un salaire brut annuel hors primes de 39 000 € en moyenne (médiane à 38 000 €) et un salaire brut annuel primes incluses de 41 144 € en moyenne (médiane à 40 600 €).

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 27 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain : marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71